

Décision DG n° 2019-67

du **- 5 FEV. 2019** portant création d'un Comité scientifique spécialisé temporaire
« Consultation publique sur la place et l'utilisation des implants mammaires texturés en
chirurgie esthétique et reconstructrice » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et
des produits de santé

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, et L.5324-1 ;

DECIDE

Article 1^{er} : Il est créé auprès du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), pour une durée de 6 mois à compter de la date de la décision de nomination de ses membres, un comité scientifique spécialisé temporaire « Consultation publique sur la place et l'utilisation des implants mammaires texturés en chirurgie esthétique et reconstructrice ».

Article 2 : Le comité scientifique spécialisé temporaire « Consultation publique sur la place et l'utilisation des implants mammaires texturés en chirurgie esthétique et reconstructrice » est chargé de rendre un avis sur la place et l'utilisation des implants mammaires texturés en chirurgie esthétique et reconstructrice.

Article 3 : Les membres du comité scientifique spécialisé temporaire sont désignés par le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé pour une durée de 6 mois.

Ces experts conduiront leurs travaux à partir des auditions d'experts et de l'ensemble des parties prenantes et notamment des représentants des associations de patients, des professionnels de santé, et des sociétés savantes de chirurgie esthétique et de sénologie.

Article 4 : Le secrétariat du comité scientifique spécialisé temporaire est assuré par la Direction des dispositifs médicaux, des cosmétiques et des dispositifs de diagnostic in vitro.

Article 5 : La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le **- 5 FEV. 2019**

Dr Dominique MARTIN

Directeur général